Liste des délibérations du Conseil Municipal

Du lundi 3 avril 2023

PRESENTS : Mesdames, Nathalie BROTHIER, Corinne BADAIRE, Christine MARTINELLI Marie-Christine TORRENTE, Taline DUPUPET,
Messieurs Cyril DEMOLIS, Dominique MAURE, Didier de VETTOR, Eric ANSART, Hubert DEMOLIS, José TAVARES, Alexandre BESSIERE, Jason DA COSTA, Bernard HUVENNE, Michel DAVID, Franck HOUVER,
PROCURATIONS : Fatima BOURGEOIS *à Cyril DEMOLIS,* Fabienne ROZE *à Corinne BADAIRE,* Joël GILBERT *à Didier DE VETTOR,* Nathalie MAZARS *à Taline DUPUPET,* Audrey COLIN *à Jason DA COSTA*, Guillaume LEGRIN *à Eric ANSART*, Noémie BALLY *à Nathalie BROTHIER*, Richard REALE *à Bernard HUVENNE,* David MULLER *à Dominique MAURE.*
ABSENTS EXCUSES : Yannick DEBEUGNY, Jean-Philippe LAMBERT, Héloïse LIOT-YVOZ, Cédric PLASSAT
SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique MAURE

DEL N°2023-04-01-APPROBATION DES NOUVEAUX TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE MUNICIPAL DE SCIEZ

Vu l'article L2223-13 du CGCT relatif aux concessions dans les cimetières ;
Vu l'article L2223-14 du CGCT relatif aux types de concession ;
Après débat, le Conseil Municipal, unanime

- Fixe les tarifs des concessions dans le cimetière ci-dessous et dit que les précédents tarifs fixés par délibération sont caducs à compter du 4 avril 2023.

CONCESSIONS POUR CAVEAUX TOUT TYPE D'INHUMATION			
ANCIENS TARIFS		NOUVEAUX TARIFS	
Concession 2m2 15ans	200€	Concession de 15 ans	200€
Concession 2 à 3m2 15 ans	~~300€~~		
Concession 2m2 30ans	300€	Concession de 30 ans	300€
Concession 2 à 3m2 30 ans	~~500€~~		
CONCESSIONS AU COLOMBARIUM *(tarifs inchangés)*			
Concessions de 15 ans	500€	Concession de 15 ans	500€
Concessions de 30 ans	800€	Concession de 30 ans	800€

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération

DEL N°2023-04-02-SECURISATION DE LA VOIRIE DE CHAVANNEX : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA COMMUNE DE SCIEZ ET THONON AGGLOMERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29 ;
Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime

- Autorise la passation d'une convention constitutive de groupement de commandes avec Thonon agglomération.
- Nomme un représentant titulaire, Monsieur Cyril DEMOLIS et un suppléant, Monsieur Didier de VETTOR, membres de la commission d'appel d'offre de la commune à la commission d'appel d'offre du groupement.
- Autorise le lancement des procédures de passation de marchés dans le cadre du périmètre de la convention de groupement de commandes.
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et les marchés après attribution ainsi que tous les documents s'y rapportant, sous réserve de l'inscription des crédits budgétaires.

DEL N°2023-04-03-SENTIERS PEDESTRES ET PARCOURS VTT SUR LES COMMUNES DE MASSONGY, DOUVAINE, MESSERY, SCIEZ, BALLAISON ET EXCENEVEX : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRE D'OUVRAGE

Vu le dossier de présentation du projet ;
Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage proposée par la Commune de Massongy ;
Considérant les enjeux environnementaux et développement durable de ces aménagements ;
Considérant que ce projet valorisera le plan d'action de l'Agenda 2030 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime

- Approuve ce projet d'aménagement de sentiers pédestres et parcours VTT ;
- Donne pouvoirs à Monsieur le Maire de passer et signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec les communes précitées.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les autres documents se rapportant à la présente délibération, sous réserve de l'inscription des crédits budgétaires.

DEL N°2023-04-04-MODIFICATION DE SERVITUDE ENTRE LA COPROPRIETE LE MELISSE ET LA COMMUNE DE SCIEZ À LA SUITE DES TRAVAUX DU CARREFOUR RD25/RD1005

Vu le projet de modification de servitude reçu de Maître NAZ ;
Vu l'extrait de la servitude en date du 18 septembre 2012 ;
Vu la convention en date du 11 juillet 2022 ;
Vu le plan ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes procédures nécessaires à la modification de cette servitude.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique en l'Etude de Maître NAZ BIRRAUX et DELECLUSE Notaires à DOUVAINE et ANTHY SUR LEMAN, ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

DEL N°2023-04-05-CRÉATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE PAR LA COMMUNE DE SCIEZ, SUR LA PARCELLE LUI APPARTENANT SISE LIEUDIT « LA MOREAU » CADASTREE SECTION BT 133 AU PROFIT DE MADAME ARLETTE FIORIO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le courrier de Madame FIORIO du 28 octobre 2020 ;
Vu le courrier de la commune en date du 06 avril 2022 ;
Vu le projet de constitution de servitude de passage ;
Vu le plan du cabinet CANEL, géomètre-expert à THONON LES BAINS ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes procédures nécessaires à la constitution de cette servitude de passage.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique en l'Etude de Maître NAZ BIRRAUX et DELECLUSE Notaires à DOUVAINE et ANTHY SUR LEMAN aux charges et conditions susvisées ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

DEL N°2023-04-06-ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A LEMAN INITIATIVE EMPLOI NATURE POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE FORMATION ET REUNION

Vu la demande de subvention de l'association Léman Initiative Emploi Nature ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime

- Attribue une subvention d'investissement d'un montant de 500€ à l'association Léman Initiative Emploi Nature dans le cadre de son projet de construction d'une salle de formation et de réunion.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023.
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents et mandater toute somme relative.